

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 16367

Numéro SIREN : 752 991 844

Nom ou dénomination : JULAX BOISSY D'ANGLAS

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2019 sous le numéro de dépôt 68633



20190686332018

DATE DEPOT : 22/07/2019

N° DE DEPOT : 68633

N° GESTION : 2012B16367

N° SIREN : 752991844

DENOMINATION : JULAX BOISSY D'ANGLAS

ADRESSE : 39 rue Boissy d'anglas 75008 Paris

MILLESIME : 2018

JULAX BOISSY D'ANGLAS
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 €
Siège social : 39, rue Boissy d'Anglas
75008 PARIS

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

R.C.S PARIS B 752 991 844

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 DECEMBRE 2018

AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 30 juin 2018

RESOLUTION PROPOSEE ET VOTEE

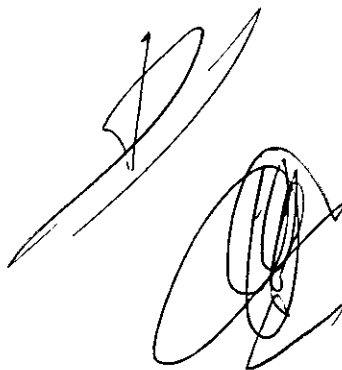
DEUXIEME RESOLUTION

Statuant aux conditions de majorité d'une assemblée générale ordinaire, l'Assemblée Générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (665€) au compte « Report à Nouveau » ce qui portera à 32.478 € le solde créditeur de ce poste.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'au titre des trois derniers exercices sociaux de la société, aucune distribution de dividendes n'a eu lieu depuis la constitution.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Signature(s)



JULAX BOISSY D'ANGLAS

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 1.000 €

Siège social : 39, rue Boissy d'Anglas

75008 PARIS

◇ ◇ ◇ ◇ ◇

R.C.S PARIS B 752 991 844

◇ ◇ ◇ ◇ ◇

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE EN VUE DE L'APPROBATION DES COMPTES CLOS LE 30 JUIN 2018

Cher Associé,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le **30 juin 2018**, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur dans les délais légaux.

I. ACTIVITE ET SITUATION DE LA SOCIETE :

A. Situation de la Société et son activité au cours de l'exercice écoulé:

Nous vous rappelons que suite à la fin de la location gérance, notre Société est sans activité commerciale, et ce depuis le 31 décembre 2014.

Les comptes annuels de l'exercice clos le **30 juin 2018** que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Aucune modification concernant les principes comptables ou les méthodes d'évaluation n'a eu lieu au cours de l'exercice écoulé.

Le bilan et compte de résultat résumés sont les suivants :

COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE CLOS LE :	30/06/2018	30/06/2017
CHIFFRE D'AFFAIRES	0	0
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	665	145
<i>RESULTAT D'EXPLOITATION</i>	<i>(665)</i>	<i>(145)</i>
PRODUITS FINANCIERS	0	0
CHARGES FINANCIERES	0	0
<i>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</i>	<i>(665)</i>	<i>(145)</i>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0
<i>RESULTAT EXCEPTIONNEL</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
IMPOTS SUR LES BENEFICES	0	0
<i>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</i>	<i>(665)</i>	<i>(145)</i>

DW₁

Conformément aux dispositions des articles 233 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du C.G.I.

BILAN

EXERCICE CLOS LE :	30/06/2018	30/06/2017
<i>ACTIF</i>	<i>47.368</i>	<i>47.845</i>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0
ACTIF CIRCULANT (et charges constatées d'avance)	47.368	47.845
<i>PASSIF</i>	<i>47.368</i>	<i>47.845</i>
CAPITAUX PROPRES	33.479	33.019
DETTES	13.890	14.826
Dont :		
- emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
- emprunts et dettes financières divers	0	0

B. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice:

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

C. Activités de la Société en matière de recherche et de développement:

La société n'a effectué aucune activité, au cours de l'exercice clos le 30 juin 2016 et depuis cette date, en matière de recherche et de développement.

D. Analyse des résultats économiques et financiers

Nous vous rappelons que notre société est sans activité commerciale depuis le 31 décembre 2014.

Au cours de l'exercice considéré, notre Société n'a réalisé aucun chiffre d'affaire.

Les charges d'exploitation se sont élevées à la somme de 665 €.

Le résultat d'exploitation ressort déficitaire à hauteur de (665 €).

Compte tenu de l'absence des produits financiers et de l'absence de charges financières, le résultat courant avant impôts ressort à (665 €).

Notre société a dégagé un déficit net comptable de (665 €).

E. Évolution prévisible de la situation et perspective d'avenir :

Nous espérons pouvoir enregistrer une exploitation bénéficiaire pour l'exercice prochain à condition bien entendu qu'aucun événement exceptionnel ne vienne perturber la bonne marche de l'affaire.

II. RESULTATS – PROPOSITION D’AFFECTATION :

L'exercice écoulé fait apparaître une perte nette comptable de (665 €) qui sera affecté au compte « Report à nouveau » ce qui portera à 32.478 € le solde créditeur de ce poste.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aux titres des trois derniers exercices sociaux, aucune distribution de dividendes n'a eu lieu depuis la constitution.

III. REGULARISATION DES PARTICIPATIONS CROISEES :

Aucune régularisation de cette nature n'est intervenue sur l'exercice écoulé.

Si les comptes et opérations qui viennent de vous être présentés reçoivent votre agrément, nous vous invitons à voter les projets de résolution qui vous sont soumis.

La Gérance

Signature(s)



JULAX BOISSY D'ANGLAS
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 €
Siège social : 39, rue de Boissy l'Anglas
75008 PARIS

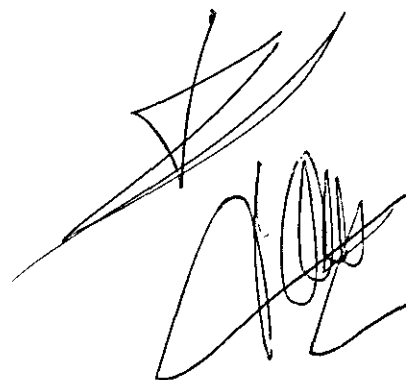
◇ ◇ ◇ ◇ ◇

R.C.S PARIS B 752 991 844

◇ ◇ ◇ ◇ ◇

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2018

Certifié conforme.
Fait à PARIS,
Le 30 décembre 2018

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned in the lower right area of the page.

Désignation de l'entreprise : JULAX BOISSY D'ANGLAS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12
 Adresse de l'entreprise : 39 RUE DE BOISSY D'ANGLAS L'ENVUE 75008 PARIS Durée de l'exercice précédent : 12

Numéro SIRET : 7 5 2 9 9 1 8 4 4 0 0 0 1 6 Néant

				1 exercice N clos le :	
				3 0 0 6 2 0 1 8	
				Net	
		Bruit		Annulations provision	
		1		2	
				3	
IMMOBILISATIONS INCORPORÉES	Capital souscrit non appelé (1)	AA			
	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CC	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AI		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AI		AU	
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières *	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ		BK	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Marchés préfinancés, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BI		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BY		BW	
	Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY	
	Autres créances (3)	BZ	553	CA	553
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE	
Disponibilités	CF	46 815	CG	46 815	
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL (III)		CJ	47 368	CK	47 368
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à court terme	(IV) CW			
	Pertes de remboursement des obligations	(V) CM			
	Frais de conversion actif *	(VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)		CO	47 368	CA

Revers : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un mois, non échelonnée, fin d'exercice (3) Part à plus d'un an : CR

Classe de revue de propriété : Immobilisations Stocks : Créances :

* Des explications complémentaires sont données dans la note 30. 2012

Designation de l'entreprise		JULAX BOISSY D'ANGLAS		N°com <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (dont versé 1 000...)	DA	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Écart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence [E])	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (4)* (dont réserve spéciale de provisions pour fluctuation de cours [B])	DF			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* [C])	DG			
	Report à nouveau	DH	33 143		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(665)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	33 479		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financiers divers (dont emprunts participatifs [F])	DV			
	Avances et comptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 300		
	Dettes fiscales et sociales	DY	390		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	10 200			
Compte régular.	Produits constatés d'avance (1)	EB			
TOTAL (IV)	EC	13 890			
	Écart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	47 368		
RÉVALUÉS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	EF			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	EG			
		EH			
		EI			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EJ			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EK	13 890			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EL				

* Des explications complémentaires sont données dans le formulaire n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Fonction obligatoire, article 13A
du Code de commerce

		Exercice N		Total		
		France	Exportations et livraisons Intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	Biens *	FD	FE	FF	
			Services *	FG	FH	FI
				FJ	FK	FL
	Chiffres d'affaires nets *					
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS		
	Variation de stock (marchandises) *			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6) (4a) *			FW		
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX		
	Salaires et traitements *			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *		GA	
			dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)			GE		
	Total des charges d'exploitation (3) (II)				GF	
				665		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG		
				(665)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III + IV + V - VI)				GW		
				(665)		

④

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Document édité pour l'article 50 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise		JULAX BOISSY D'ANGLAS		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			IIA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			II B	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			II C	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			II D	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			III E	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			III F	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			III G	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			III H	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				III I	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	III J	
Impôts sur les bénéfices †			(X)	III K	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				III L	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				III M	665
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				III N	(665)
RENDAIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		III O	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	III P	
			produits d'exploitation affectés à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	III Q	
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier †	III R	
			- Crédit bail immobilier	III S	
	(4)	Dont charges d'exploitation affectées à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		III T	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		III U	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		III V	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		III W	
	(6ter)	Dont amortissements des	souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	III X	
			exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	III Y	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le pondre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N-1	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

Designation de l'entreprise		JULAX BOISSY D'ANGLAS										Néant [X]*			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations					
						Consécutives à une ou plusieurs pertes au cours de l'exercice ou résultat d'été mis en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I				CZ	D8	D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II				KD	KE	KF				
CORPORELLES	Terrains								KG	KH	KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9					KJ	KK	KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M11					KM	KN	KO				
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2					KP	KQ	KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3					KS	KT	KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	KW	KX					
		Matériel de transport *						KY	KZ	LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	LC	LD					
		Emballages récupérables et divers *						LF	LF	LG					
	Immobilisations corporelles en cours								LH	LI	LJ				
	Avances et acomptes								LK	LL	LM				
	TOTAL III								LN	LO	LP				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G				8H	8I	8T			
Autres participations				8U				8V	8V	8W					
Autres titres immobilisés				9P				9R	9R	9S					
Prêts et autres immobilisations financières				9T				9U	9U	9V					
TOTAL IV				9Q				9R	9R	9S					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG				OH	OH	OJ					
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice					
		par virement de poste à poste				par extinction des faits ou mise à disposition des biens ou résultat d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I				IN	CO	D0				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II				IO	IY	LW				
CORPORELLES	Terrains				IP				LX	LY	I.Z				
	Constructions	Sur sol propre	IQ			MA				MB	MC				
		Sur sol d'autrui	IR			MI				ME	MF				
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions		IS			MO				MI	MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT				MU	MK	ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. aménagements divers		IU			MV				MN	MO			
		Matériel de transport		IV			MP				MQ	MR			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW			MS				MT	MU				
	Emballages récupérables et divers *		IX			MV				MW	MX				
	Immobilisations corporelles en cours				MY				MZ	NA	NB				
	Avances et acomptes				NC				ND	NE	NF				
	TOTAL III				IY				NG	NH	NI				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ				OU	M7	OW			
Autres participations				JO				OX	OY	OZ					
Autres titres immobilisés				II				2B	2C	2D					
Prêts et autres immobilisations financières				I2				2E	2F	2G					
TOTAL IV				I3				NJ	NK	2H					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4				OK	OL	OM					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Ne pas renvoyer le montant des cotisations

SAGE Experts-comptables - janvier 2018

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le **3 0 0 6 2 0 1 8**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : JULAX BOISSY D'ANGLAS Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mal et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE:	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE:	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la part de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise JULAX BOISSY D'ANGLAS Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sous de factul et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		IJ		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PI		PI		PG		PII	
Terrains		PI		PI		PK		PI	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PIQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PIU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PIY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QIC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QIG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QIK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QJ		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QI'		QR		QS		QIT	
	TOTAL III	QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		N7	N8	N9	N10	N11	N12	N13			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autre immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NI			NI			NI			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NO	NR	NS	NI	NU	NV			
Total général net (NP + NO + NR)		NW		NY		NZ					

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		JULAX BOISSY D'ANGLAS				Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DEMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont réparations exceptionnelles de 40 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du C.G.I.)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TI	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9D	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	DA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
	- d'exploitation	UE	UF			
Dont dotations et reprises	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.						

Désignation de l'entreprise		JULIAX BOISSY D'ANGLAS		Neant		*					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UI		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres / Provision pour dépréciation prêts ou retraits en garantie * (antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	550		550				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	3		3					
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX			VI	553	VU	553	VV			
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 300		3 300						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	390		390					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8I									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	10 200		10 200						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	13 890	VZ	13 890					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

Désignation de l'entreprise : JULAX BOISSY D'ANGLAS		Formulaire déposé au titre de l'IR <input type="checkbox"/> ET <input type="checkbox"/> Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice clos le : 31/06/2018			
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		WA		
			de son conjoint		WB		
			moins part déductible *		WC		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	
	Autres charges et dépenses comptabilisées (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit d'impôt immobilier et de loyer d'imposition		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 bis CGI)		RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)						17
Quote-part	Sociétés réalisées par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats nets du régime des sociétés à l'article 209 B du CGI		L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)			I8	
			- imposées au taux de 0 %			ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme			WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions			WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires art. 39-13* et 212 du CGI		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW
		Défis et dangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
					TOTAL I		WR
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un GIE *						WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058 B SD, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WV	
			- imposées au taux de 0 %			WH	
			- imposées au taux de 19 %			WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs			XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des profits nets de participation		2A)		XA
Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.						ZY	
Majoration d'amortissement *						XD	
Mécanisme d'imputation	Entreprises bénéficiaires d'abattements et exonérations		KO	Entreprises bénéficiaires de plus-values		L2	
	Perte de crédit d'impôt (art. 41 bis)		LG	Sociétés d'investissement en capital (art. 209 C)		K3	
	Zone franche industrielle (art. 41 bis)		QV	Régime d'emploi à temps partiel (art. 41 bis)		IF	
				Zone de revitalisation rurale (art. 41 bis)		PC	
				Zones franches de zones		LS	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance déduite par le report en arrière de déficit		ZI
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II		XH
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL			XJ
		déficit (II moins I)					665
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL			
Défis antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN			XO
							665

SAGE Expert-comptables Janvier 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>JULAX BOISSY D'ANGLAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		665
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		665
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuilles séparées)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI*	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Formulaire de déclaration n° 2052
du Code de procédure fiscale

Désignation de l'entreprise : JULAX BOISSY D'ANGLAS										Nant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	32 164	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(145)			- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	32 019		Report à nouveau	ZG			32 019				
										TOTAL II		32 019	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit bail mobilier (préciser le prix de revient des biens pris en compte du bail)	J*								YQ			
	- Engagements de crédit bail immobilier									YR			
	- Effets portés à l'escompte et non cédés									YS			
DÉTAILS DES POSTES AUBES VEHICULES ET GEARBOX EXTERNES	- Sous-traitance										YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant de charges des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	JB									XQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors retransmissions)										YS		
	- Retransmissions d'honoraires, commissions et courtages										YW		
	- Autres comptes (dont commissions versées aux organismes sociaux des et professionnels)	IS										SI	
	Total du poste correspondant à la ligne 1W du tableau n° 2052											ZI	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE											YW	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe micro-entre sur les produits périodiques)	ZS										YZ	
	Total du poste correspondant à la ligne 1W du tableau n° 2052											YX	
TVA	- Montant de la TVA collectée											YY	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations											YZ	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle soumise au titre des salaires DADS de 2017) *											OB	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *											OS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *											ZK	
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 3 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise domestice												RG
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies												RH
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA			Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Impôts	JC				
	Groupe: résultat d'ensemble	JD			Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Impôts	JI				
	Si vous relevez du régime de groupe: indiquez si société mère, 2 si société filiale	JH			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

SAGE Experts-comptables Janvier 2018

* Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
* Des explications concernant cette infirmité sont données dans la notice n° 2052-01 et dans la notice n° 2058-NO1 pour le régime de groupe.